L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 3 FEVRIER 1896. Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux: No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 3 FEVRIER 1896.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une superbe maison en briques—La résidence palais du défunt

FRANK N. VOLCKMANN,

2621........Rue Magasins........2621

A l'encoignure Quatrième.

Groupée parmi les jolies résidences de MM. B. Rosenburg, Joseph Simon, Frank Roder, Dr R. A. Bayley, Major S. P. Walmsley et autres.

Terrains magnifiques 127x160,

Richement embellis avec des plantes rares, boutures de roses, fleurs, gazon bien soigné et ombragé avec de beaux arbres, chênes, pins et magnolias, entourés de grillages en fer orné et avec promenades en Schillinger.

—AUSSI—

Deux Résidences seules, à deux étages, en bois,

1914—1918..rue Conti..1914—1918

Entre Roman et Prieur.

Conditions extraordinairement libérales.

Succession de Frank N. Volckmann.

No 46 897 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Jeudi, 5 mars 1896.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau No 123 rue Carondelet—Le JEUDI, 5 mars 1896, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et daté le 27 janvier 1896, il sera vendu à l'enchère publique—

1° L'élégante et confortable résidence en briques, 2621 rue Magasins, formant l'encoignure de la rue Quatrième dans l'ilet borné par les rues Troisième et Camp, comprenant de larges balcons aux deux étages, supporté par de gracieuses colonnes corinthiennes, hall spacieux, avec escaliers dans le fond, deux grands salons à arches, plafonds haut, cheminées en marbre avec dessins riches, jolie librairie ou chambre de réception, grande salle à manger, offices et accessoires usuels pour les domestiques. Au second étage, il y a six ou sept grandes et confortables chambres à coucher, larges galeries sur le côté et dans le fond, sonnettes électriques et le gaz partout. Les terrains mesurent 127 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur et façade sur la rue Quatrième de 160 pieds 2 pouces et 1 ligne et demie, et est magnifiquement arrangé avec platebandes, fleurs, arbres fruitiers et autres, terrain élevé, bien drainé, allée pavée en Schillinger, trois grandes cuves et hydrant qui peuvent fournir une grande quantité d'eau. les bâtisses et terrains sont en très bonne condition et peuvent être visitées jeudi et mercredi, entre 2 et 6 heures P. M., avec carte des encanteurs.

2° La maison seule à deux étages en bois, No 1914 rue Conti, entre les rues Roman et Prieur (dans l'ilet borné par la rue Bienville) contenant salons doubles avec portes à battants, salle à manger, cuisine et deux chambres à coucher devant et deux sur la galerie, gaz, grande cour et mesurant 27 pieds de face sur la rue Conti sur 100 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur, plus ou moins, maintenant vacante, mais peut facilement se louer à raison de $18 ou $20 par mois.

3° La maison seule à deux étages en bois, No 1918 rue Conti, dans le même ilet et à toucher de la susdite, contenant salons doubles avec portes à battants, cuisine, deux chambres à coucher devant et deux sur la galerie, gaz, deux citernes, grande cour et maintenant louée à raison de $18 par mois, payable mensuellement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans représenté par billets promissoires portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, assurances, honoraires d'avocats et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Chas. T. Soniat, notaire public.

30 jan—30—fév 6 13 20 27—mars 5

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R.

Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant. J. S. LANDRY, Agent général pour le Frêt et les Pass

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, 622 rue Canal.—Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1896.—L'élection annuelle pour sept directeurs de cette compagnie pour servir durant l'année suivante, sera tenue LUNDI, 3 février 1896, au bureau de la compagnie. No 622 rue du Canal, au troisième, entre midi et 2 heures P. M.

Les livres de transfert seront fermés du 24 janvier au 3 février, inclusivement.

JAMES POLLOCK, Secrétaire.

24 jan—10t

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX
Splendides Résidences.
UNE

Encoignure pour les Affaires et Résidence,

DANS LE SECOND DISTRICT.

Entourés de trois lignes de chars électriques, écoles, marchés, églises et autres commodités, et à huit minutes de marche de la rue du Canal.

Succession d'Hippolite Gally.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 47,756.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—MERCREDI, 19 février 1896, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, rue Baronne, entre les rues Commune et Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 13 janvier 1896, pour le compte de la susdite succession les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant l'ancien numéro municipal 154 et nouveau numéro municipal 1040 rue St-Pierre dans cette ville) et les droits, voies, privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé, et étant dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre "A" de l'ilet 100, lequel est compris entre les rues **Remparts, St-Pierre, Bourgogne et Toulouse,** formant l'encoignure des dites rues **St-Pierre et Remparts,** et mesurant trente-deux pieds de face à la rue **St-Pierre** sur soixante-quatre pieds, neuf pouces de profondeur et de face à la rue des **Remparts.**

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages couverte en ardoises, le rez de chaussée contenant 2 chambres, galerie et palier avec escaliers, occupé comme buvette, et les étages supérieurs, contenant 2 chambres à coucher; aussi une cuisine en briques à deux étages couverte en ardoises, contenant 3 chambres en haut et 3 chambres en bas, citerne, lieux d'aisance, hydrant, etc.

Vendus sujet à un bail expirant le 30 septembre 1896, au taux de $30 par mois payable mensuellement.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien numéro municipal No 152 ou nouveau numéro municipal 1038 rue St-Pierre, de cette ville, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme le lot No "Deux" sur le croquis et certificat d'arpentage daté le 15 novembre 1895 et fait par Kirkland et Théard, ingénieurs civils et voyers; lequel dit lot No Deux mesure en mesure américaine, vingt-neuf pieds un pouce et six lignes de face sur la rue St-Pierre par quatre-vingt-quatorze pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles; le tout conformément au dit plan.

Les améliorations consistent en une belle résidence en briques à deux étages, couverte en ardoises, avec cuisine en briques à deux étages, couvertes en ardoises, attachée, contenant au rez-de-chaussée: grand vestibule, salons doubles avec portes à coulisses, salles à manger et 2 chambres dans la bâtisse des cuisines et sur les étages supérieurs 3 chambres à coucher et un cabinet dans la bâtisse principale et 3 chambres et 1 chambre à bain et cuisines, citernes, lieux d'aisance et hydrants; gaz partout.

Vendus sujet à un bail expirant le 30 septembre 1896 au taux de 35 dollars par mois payable mensuellement.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien No municipal 150 ou nouveau No municipal 1030 rue **St-Pierre,** en cette ville, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans ces mêmes districts et ilets que les propriétés ci-dessus décrites, désigné comme le lot No "Trois" sur les susdits plan et certificat d'arpentage fait par Kirkland & Théard, ingénieurs civils et architectes, conformément auquel dit plan ledit lot No Trois mesure, en mesure américaine, vingt-neuf pieds, six pouces et quatre lignes de face à la rue **St-Pierre** sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de quatre-vingt-quatorze pieds, neuf pouces et quatre lignes.

Les améliorations consistent en une belle résidence en briques à deux étages, converte en ardoises, avec cuisine en briques à deux étages contenant au rez-de-chaussé grand vestibule, salon double à arches, salle à manger, 2 chambres dans la bâtisse de cuisine, et à l'étage supérieur 3 chambres à coucher et 1 cabinet dans la bâtisse principale et 3 chambres et 1 chambre à bain dans la bâtisse de cuisine; citerne, lieux d'aisance et hidrans, gaz partout.

Vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1896 au taux de 35 dollars par mois payable mensuellement.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, la balance s'il en reste à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garantis par hypothèques et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, les acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles, en ce qui concerne les honoraires d'avocats, assurances, etc., les acquéreurs devront déposer avec les encanteurs dix pour cent du montant de leur enchère, au moment de l'adjudication, et assumeront, en plus de leur enchère, le paiement des taxes de ville et d'Etat pour 1896.

Actes de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais des acquéreurs.

19 janv—19 26—fév 2 9 16 19

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, 6552.

SUCCESSION DE FRANK LAUER.

TERRAIN DE VALEUR,

Coin des rues Joséphine et Annonciation

PAR E. CURTIS, encanteur—Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. George H. Théard, juge, daté le 3 janvier 1896, et à moi adressé, je procéderai à la vente le MERCREDI 12 février 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans. Nos 54 et 56 rue Baronne.

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, privilèges, coutumes, voies et servitudes en quelque sorte y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 73, borné par les rues Joséphine, Chippewa, Jackson et Annonciation; lequel dit lot est une partie du lot original No sept, formant le coin des rues Joséphine et Annonciation, et mesurant d'après un certain plan et certificat de voyer, fait par Daney, ingénieur civil et voyer, daté du 11 décembre 1895, annexé à un acte daté du 31 décembre 1895, enregistré en le bureau d'Edgar M. Cahn, notaire, en cette ville, trente (30) pieds de face à la dite rue Joséphine, sur cent-vingt (120) pieds de profondeur et de face à la dite rue Annonciation.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1896 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant E. M. Cahn, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 janv—14 22 29 30 31—fév 5 9 10 11 12

Banque des Citoyens de la Louisiane. —Nlle-Orléans, 27 décembre 1895—L'élection annuelle pour sept directeurs de cette banque pour servir durant la présente année, aura lieu au local de la banque, le LUNDI, 3 février 1896, entre les heures de midi et 2 p. m.

A. A. LELONG, Caissier.

27déc—27 au 3 fév inc

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement Exceptionnel

—POUR UNE—

Grande entreprise manufacturière centrale.

Exigeant de vastes et substantielles améliorations et de spacieux terrains.

Les magasins en briques à quatre étages de valeur et admirablement construits,

Nos 331 et 333 rue North Peters. Et les magasins en briques à un étage contigus aux ci-dessus, faisant face et connus comme les Nos 330 et 332 rue Decatur.

—AUSSI—

CE SUPERBE ESPACE DE TERRE

Contigu aux bâtisses ci-dessus décrites.

Subdivisé en six grands lots et faisant face à chacune des rues Decatur et North Peters.

Etant incontestablement le site de choix le meilleur comme emplacement commercial dans le centre des affaires, faisant face à deux des rues les plus populaires et les plus commerciales de cette ville, en face du dépôt à fret du Southern Pacific Railroad, à proximité de la American Sugar Refinery et des Sugar Sheds, près du Importers' Bonded Warehouse, du Belt Road, du débarcadère des navires et des bateaux à vapeur.

Actions du New Orleans Insurance Association.

Dans l'affaire de la liquidation du Southern Syrup, Cordial and Liquor Manufactory.

No 46,869—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 727 rue Commune—MARDI, 4 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, entre Camp et St-Charles, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu et signé le 23 décembre 1895, dans l'affaire de la liquidation du Southern Syrup, Cordial and Liquor Manufactory, No 46,869 du Dossier de la dite cour, il sera vendu à l'encan—

1° Quatre certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée, maintenant Decatur, Nouvelle Levée, maintenant Nord Peters, Bienville et Conti, désignés par les numéros 7, 9, 15 et 10. Les lots Nos 7 et 9 se touchent et mesurent chacun 21 pieds un et un cinquième de pouces de face à la rue Nouvelle Levée et 20 pieds quatre et un demi pouces dans le fond. Le lot No 7 a une profondeur de 46 pieds sept pouces et demi sur le côté vers la rue Bienville et 40 pieds 8 1/2 pouces sur le côté du lot No 9. Le lot No 9 a une profondeur de 43 pieds 8 pouces sur le côté de la ligne du lot No 7 et 37 pieds 9 pouces sur la ligne du lot No 11. Les lots Nos 15 et 16 se touchent et mesurent comme suit: le lot No 15 mesure 20 pieds 4 pouces et 4 lignes de face sur la rue Levée sur une profondeur de 37 pieds 9 pouces entre lignes parallèles; le lot No 16 mesure 20 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Levée sur une profondeur de 40 pieds 8 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent et connu par les numéros municipaux nouveaux numéros 331 et 333 rue Nouvelle Levée maintenant Nord Peters et 330 et 332 Levée maintenant Decatur.

2° Six certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans les mêmes district et ilet que la propriété ci dessus décrite, désignés par les numéros 5, 6, 7, 17, 18 et 18 et 19 sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, les dits lots ont les dimensions suivantes, à savoir:

Le lot No 5 a 21 pieds un et un cinquième de pouces de face à la rue Nouvelle Levée, sur une profondeur de 55 pieds 6 pouces sur la ligne du côté des lots Nos 4 et 20, 49 pieds 7 pouces sur le côté opposé, et 20 pieds 4 pouces et 4 lignes de longueur dans le fond; le lot No 6 a 21 pieds un et un tiers pouces de face sur la rue Levée sur une profondeur de 52 pieds 6 pouces et 4 lignes sur le côté des lots 5 et 19, 46 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté opposé, et 20 pieds 4 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond.

Le lot No 7 a 21 pieds 1 et un cinquième pouce de face à la rue Nouvelle-Levée sur une profondeur de 49 pieds 7 pouces sur le côté des lots 6 et 18, 43 pieds 8 pouces sur la ligne du côté opposé et 20 pieds 4 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond. Le lot No 17 a 20 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Levée, 43 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No 18 a 20 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Levée sur 46 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur; le lot No 19 a 20 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Levée sur 49 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en plusieurs bâtisses, hangar et écurie avec entourage bien clos et ouverture nécessaire pour wagon, etc.

3° Quatre actions du New Orleans Insurance Association; certificat No 139, daté le 11 de juin 1874.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date jusqu'au paiement final. Ensemble avec les assurances et autres clauses usuelles de garanties. Pour les actions, comptant. Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

29 déc—29 30—jan 5 12 19 26—fév 4.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande collection de Bijoux,

—Consistant en partie de—

Montres en or, argent et autres,

Chaînes, Colliers, Breloques, Bracelets, Bagues, Broches, Boucles d'Oreilles, Boutons de manchettes et de chemise, Médailles, Lunettes, Chatelaines, Epinglettes, Bijoux de Fantaisie, Vieil or et argent, Coutellerie, Balance, Boîte et outils de bijoutiers, et de plus un grand nombre d'autres articles de bijouterie de valeur;

—AUSSI—

Un beau coffre fort, comptoirs, vitrines, et pendules, assiette à polir, creusets, acides et divers, ainsi qu'un assortiment général de meubles de maison, etc., etc.

Succession de Cyprien Marie Miguel.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C—No 48,204.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, 5 février 1896, à 11 heures A. M., au magasin, No 11 rue Royale, entre les rues St-Pierre et Toulouse, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 20 janvier 1896, in re succession de Cyprien Marie Miguel, il sera vendu aux enchères publiques—

Une grande collection de bijoux, coffre-fort et installations de magasin, meubles de maison et divers, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

22 jan—22 26—fév 2 au 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Billets, Comptes à recevoir, etc.

Succession de Simon E. Marx.

No 41,509—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune, le MARDI, 4 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant en place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de ladite cour, Division C, daté le 13 septembre 1895, dans la succession de Simon E. Marx, il sera vendu à l'encan:

Un lot de comptes à recevoir, Billets, etc.

Conditions—comptant.

26 janv—26—fév. 1 2 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente attrayante à l'encan du contenu entier de cet établissement magnifique connu comme le

PHŒNIX SALOON

Nos 416 et 420 rue St-Charles,

Comprenant un Café Riche et Dispendieux Installations, Comptoirs, Ecrans, Verrerie et Argenterie, Tableaux, Lumière Electrique et Eventails, Coffre-Fort "Diebold", Gravures, Tables, Chaises, Bureaux, etc., aussi Liqueurs Assorties, etc.

Succession de J. P. Caldwell.

No 48,193—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR PAUL & GURLEY - Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—LUNDI, 10 février 1896 à 11 heures A. M., sur les lieux Nos 416 et 420 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 24 janvier 1896, dans l'affaire et pour le compte de la succession de J. P. Caldwell, Dossier No 48,193, il sera vendu aux enchères publiques—

Un riche et élégant assortiment d'installations de Café, Comptoirs, Ecrans, Partitions, Argenterie et Verrerie, Coffre Fort, Gravures, Tables Liqueurs assorties et divers. Le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant

29 jan—29—fév 2 4 8 9

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE EN BOIS,
No 1817 rue Philip,
Entre les rues Baronne et Dryades.

Succession de Jean Poete et Sedalia Tredeau, son épouse.

A conditions faciles. A l'encan.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 47,422.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau. No 143 rue Carondelet—Le MARDI, 25 février 1896, à midi à la Bourse d'Encan et de propriétés foncières. Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles et Camp dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 22 janvier 1896, No du Dossier 47,422, pour le compte des successions de Jean Poete et Sedalia Tredeau, son épouse, il sera vendu aux enchères publiques:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Baronne et Dryades; le dit lot étant l'arrière portion des lots 2 et 3 et mesure 26 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue Philip, la même largeur dans le fond, par une profondeur de 54 pieds 9 pouces sur la ligne du côté le plus près de la rue Baronne, et 53 pieds 3 pouces 4 lignes sur l'autre ligne du côté le plus près de la rue Dryades, d'après le plan de J. A. D'Hémécourt, ancien député voyer de ville, daté le 6 décembre 1871, le tout en mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage en bois, ayant quatre chambres et une cuisine et rapporte à peu près $15 par mois.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent devront être payés comptant sur les lieux, et l'acquéreur assumera, en plus, les taxes pour 1896.

Actes de vente pardevant W. M. Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 jan—25 26—2 9 16 25 fév à date

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage double de choix.

2317 et 2319 Erato,

Entre les rues Liberté et Howard.

Chars électriques devant, à proximité du Marché Dryades, des Eglises et des Ecoles, et à peu de distance du centre des affaires.

John J. Tierney vs Ella Tierney, mineure, et als.

No 47 565—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau No 610 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 25 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune en vertu de et conformément à deux jugements de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans; un rendu le 23 décembre 1895 et signé le 7 janvier 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, et l'autre rendu et signé le 3 janvier 1896 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans la succession de Thomas Tierney, No 30,322, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou pouvant y appartenir en quelque sorte, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Erato et Clio, désigné comme lot No 4 de l'ilet No 11, d'après un plan dressé par C. A. Hedin, daté le 21me jour d'avril 1851, et déposé dans les archives de T. O. Stark, notaire public en cette ville, comme plan 62, et mesurant trente-deux (32') pieds neuf (9") pouces et cinq (5''') lignes de face à la rue Erato, trente-trois (33') pieds quatre (4") pouces et une (1''') ligne de largeur sur la ligne du fond, cent vingt-sept (127') pieds six (6) pouces de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 3, et cent vingt sept (127') pieds six (6") pouces et six (6''') lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté du dit lot No 4.

Les améliorations consistent en un cottage double de choix, contenant 4 chambres et une grande galerie fermée de chaque côté, retiré de la rue, grandes cours devant et derrière allée en briques et une des meilleures localités du deuxième ward pour louer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, honoraires d'avocat, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; taxes de 1896 payées par l'acquéreur, dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Simson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 jan—18 19 26—2 9 16 23 24 25 fév

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif du contenu, machines, etc., d'une fabrique de cordiaux, comprenant chevaux et wagons, etc.

George Daunes vs Barq et Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 47,741—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le VENDREDI, 14 février 1896, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, coin des rues Labarpe et Tonti. Le contenu, etc. du dit local, consistant en 1 bottling set, 3 distilleurs, 2 chevaux, 4 wagons, sucre d'extrait, jus de limon, divers, etc., comprenant une machine et bouilloire, etc., d'après l'inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

2 fév—2 3 6 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de valeur du droit d'occupation.

R. Tanneret vs John B. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,706—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 10 février 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le droit d'occuper le dit local, ancien No 53, et maintenant nouveau No 235 rue de Chartres, à partir de la date de la vente jusqu'au 30 sept. 1896.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Celle-ci étant la deuxième et dernière enchère, ladite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant caution avec bonne et et solvable sécurité, portant un intérêt de 8 pour cent par an, à partir de la date de la vente, jusqu'à paiement final. L'acquéreur toutefois aura à déduire du montant de son enchère et paiera comptant au moment de la vente les frais de publication, ceux du shérif, ceux du greffier, etc., s'élevant environ à cinquante dollars ($50.00).

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

29 janv—29—fév. 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du contenu, stock et installations, etc., du Mexican Soap Powder Manufactory

Au nouveau No 4,700 rue Tchoupitoulas.

Robert Gair vs Oscar G. Keller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 47,280—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 11 février 1896, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux nouveau No 4700 rue Tchoupitoulas—

Toutes les machines, mécanismes, bouilloires, marchandises, mobilier divers, etc., contenu dans le dit local occupé et en usage comme manufacture de savon, d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

30 janv—30—4 7 11 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée formant l'encoignure de l'Avenue Napoléon et de la rue Laurel,

(Dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Constance et Berlin.)

Mutual Building and Homestead Association vs héritiers de Mme Isabella Fournier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 48,072—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 février 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon et les rues Laurel, Constance et Berlin, désigné par le No Un, sur un dessin par P. A. D'Hémécourt, député arpenteur de ville, daté le 12 octobre 1891 et annexé à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 31 octobre 1891; lequel dit lot de terre forme l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Laurel et mesure trente et un pieds (31) six pouces (6) de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur et face sur la rue Laurel de cent vingt pieds (120) entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

3 jan—3 10 17 24 31—fév 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Troisième District.

Vincent Foulon vs Mme Edna Douglass.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,077—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 février 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros Onze et Douze, dans l'ilet No Six borné par les rues Moreau (maintenant Chartres), Casacalvo (maintenant Royale), Forstall et Reynes, mesurant comme suit, à savoir:

Lot No onze, vingt-six pieds, quatre pouces et trois lignes de face à la rue Forstall, par une profondeur de soixante et onze pieds six pouces: Lot No douze, vingt-six pieds, quatre pouces et deux lignes de face à la rue Forstall, par une profondeur de soixante et onze pieds six pouces et de face à la rue Royale ou Cosacalvo, et dont il forme l'encoignure: Ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions:

1. Comptant pour un montant suffisant à payer un billet à ordre passé dû, fait et exécuté par la défenderesse daté le 6 septembre 1894 pour la somme de $100 avec 8 0/0 par an d'intérêt du 6 septembre 1894 jusqu'au paiement, sujet à un crédit de $8 payé le 29 octobre 1894, aussi l'intérêt au taux de 8 0/0 par an sur trois billets à ordre de $100 chacun, du 6 septembre 1894 à la date de la vente, faits et exécutés par la défenderesse, daté le 6 septembre 1894, et payables respectivement à 2, 3 et 4 ans après leur date, aussi 10 0/0 d'honoraires d'avocats sur le montant du premier billet, passé dû et sur l'intérêt [passé dû] des quatre billets à partir du 6 septembre 1894;—$8.75 frais de commis, $4 coût d'une copie de l'acte d'hypothèque, le coût et dépenses du procès et de la vente et les taxes de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur devra assumer le paiement de trois certains billets à ordre (pas encore dûs) faits et exécutés par la défenderesse, datés du 6 septembre 1894, chacun pour $100, payables respectivement en 2, 3 et 4 ans après la date, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente, jusqu'au paiement.

3° Et la balance du prix de l'adjudication comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

11 janv—11 17 24 31—fév 7 13

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Vve B. Secola vs. Victor Durant.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 24,148.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, nouveau numéro 429 rue Royale entre les rues Conti et St Louis, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, 14e jour de février 1896, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un Lot de meubles de maison, etc., etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.—P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

3 fév—3 10 14

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans No 33,349, Division E—E. Marquèze & Co vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Considérant les allégations et prière des pétitionnaires ci-après nommés et l'assentiment écrite de Wesley E. Lawrence et Alexes Bonnecaze, les seuls syndics survivants de la raison E. Marquèze & Co, insolvables, et la loi l'autorisant, il est ordonné qu'une réunion des créanciers de E. Marquèze & Co débiteurs insolvables en cette affaire soit convoquée le 3me jour de février 1896, à 11 heures A. M., pardevant Frank N. Butler, Jr, notaire dans et pour la paroisse d'Orléans, en son bureau, chambre No 411 bâtisse Hennen, encoignure des rues Carondelet et Commune, en la ville de la Nouvelle Orléans, pour considérer et agir sur l'application des dits Emile Marquèze et Alexes Bonnecaze pour une décharge de toutes leurs dettes et responsabilités comme membres de l'ancienne raison de E. Marquèze & Co et qu'avis de cet ordre soit donné aux créanciers de la dite insolvabilité. Et il est de plus ordonné que Félix J. Puig, Esq., soit et est nommé avocat pour représenter les créanciers absents de cette insolvabilité et qu'il soit notifié d'assister à la dite réunion.

Nouvelle-Orléans, Lne., 26 décembre 1896.
Signé GEORGE H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

3jan—3 10 17 24 31—3 fév

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 48,235—Division A—John Bastian versus ses Créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire John Bastian soit convoquée et tenue pardevant R. H. Downing, Esq., notaire public, en son bureau, Bâtisse Maçonnique, en cette ville, le LUNDI, 10eme jour de février 1896, dans le but de délibérer et de déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Edward Pierson, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1896.
Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme
ONOFRE TRIAY, Député Greffier.

7 jan—7 20—fév 10

Edward Bell vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,708—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Edward Bell, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.

30janv—30—fév 3 8

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 48,379—Division E.—John T. Shaw vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire John T Shaw au bénéfice de ses créanciers, soit faite et acceptée par la Cour, et qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Joseph D. Taylor, notaire, en cette ville, commençant le 3 mars 1896 et que J. O. Daspit, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de l'insolvable; et que T. H. Watson soit nommé syndic provisoire, et que des lettres comme telle lui soient envoyées sur sa prestation de serment prescrit par la loi et fournissant un bon dans la somme de dix mille dollars, avec une sécurité bonne et solvable. Qu'un inventaire de la propriété rendue par l'insolvable soit pris par Joseph D. Taylor, notaire, et que R. E. Sancier et Alf. F. Théard soient assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété devant être inventoriée, et que dans l'intervalle, et jusqu'à de nouveaux ordres de cette Cour, et que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit John T. Shaw soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1896.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

19 jan—19 30—19 fév

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Michael Carroll, autrement Michael T. Carroll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,480—Division A—Attendu que David Carroll a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael Carroll, autrement Michael T. Carroll, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.

30jan—30 fév 3 8

Succession de Newell Tilton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 48,440—Division D—Attendu que Albert G. Tilton a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Newell Tilton, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

25janv—25 29 fév 3

Succession de Henry B. Blackwell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,461—Division C—Attendu que Mme Kate Blackwell, née Gannon, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry B. Blackwell, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

28jan—28 31—fév 6

Succession d'Arthur E. Saget.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 48,454—Division D—Attendu que Mme Noémie Charbonnet, veuve d'Arthur E. Saget, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Arthur E. Saget, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

28jan—28 31 fév 6

Succession de Valentine Reinhard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,893—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Barbara Reinhard et Jacob Reindard, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne sera pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

31 janv—fév 4 9

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 3 Fast Ex..7:40 am	No 6 Fast Mail..7:10am
No 7 Coast Acc. dim. excepté.8:50 am	Ex. dimanche...7:50a.m
No 1 Lim Ex...6:50pm	No 4 Fast Ex...9:45am
Ex. dimanche..9:30 p.m	No 8 Coast Acc. dim. excepté..3:30pm
No 5 Fast Mail.8:30pm	No 2 Lim. Ex...7:50 pm
ILLINOIS CENTRAL.	
No 25, Local Mail and Express..9:30pm	No 26, Local Mail and Express..7:00am
No 3, New Orleans Limited.......6:50pm	No 4, Chicago Limited.......9:00am
No 1, Fast Mail.8:20am	No 2, Fast Mail.7:00pm
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 5, Memphis and Kansas City Fast Train......10:00am	No 6, Memphis and Kansas City Fast Train.......4:00pm
No 21, Vicksburg Express........5:50 pm	Vicksburg Express.........7:30am
QUEEN AND CRESCENT ROUTE	
No 1 Limited.11:55 am	No 2 Limited...3:20pm
No 3 Fast Mail.6:50am	No 6..........7:20am
TEXAS AND PACIFIC.	
No 54, Cal. Ex. 9:15am	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:15pm	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex...7:20pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
Texas and Mexico Fast Mail....6 30pm	California Ex.. 9:15am
California Ex...6:55am	Texas and Mexico Fast Mail 8:35pm
L'fay'te local....4:55pm	L'fay'te local....4:55pm
EAST LOUISIANA RAILROAD. Excursion le dimanche.	
No 9.........6:55 pm	No 10..........8:00 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7.........8:10 am	No 8 ....4:10 pm
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache....9:00am	Pte-la-Hache..7;00am
.. ....4:15pm	.. ....5:00pm
Shell Beach.....2:40pm	Shell Beach...10:00am
Dimanche.	
Pte la-Hache...9:49 am	Pte-la-Hache & Shell Beach..7:15am
Shell Beach....9:40 am	Pte-la-Hache & Shell Beach..4:40pm
Shell Beach & Pte la-Hache. 7:00pm	Shell Beach....5:00 am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R. Tous les jours.	
Alger.........10:00 am	Alger..........4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche	
Alger.........6:05 pm	Alger..........8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger.........6:40 pm	Alger..........8:00am

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms.	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
American	Liverpool	Gretna
Aalesund	Laid up	1er dist. 14
Akaba	Brême	Southport
Aldgate	Brême	4e dist. 42
Alexandra	Copenhague	Chalmette
Athalie	Copenhague	1er dist. 21
Benrath	Gênes	rue 3e
Breifond	Bocas del Toro	Alger
Betty	Trieste et Venise	rue 6e
Clandeboye	U K or Continent	Elevator
Clearwater	Honduras	Alger
El Sud	New York	Alger
Espana	Laid up	1er dist. 20
European	Brême	Westwego
Fulton	Bocas del Toro	3e dist. 30
Glendower	Bordeaux	Westwego
Glenwood	U K or Continent	3e dist. 30
Guido	Manchester	1er dist. 27
Gussie	Laid up	Alger
Hardwick Hall	U K or Continent	Southport
Highland Prince	Anvers et Havre	Southport
Hiram	Laid up	Alger
Inventor	Liverpool	Southport
Ikbal	Brême	4e dist. 48
Illyria	Trieste	rue 5e
Lycia	Havre	4e dist. 47
Louisiana	New York	2e dist. 5
Morgan	Havane	Alger
Morgan City	New York	Alger
Nordnvalen	Rotterdam	Westwego
Polona	Liverpool	Gretna
Professor Morse	Honduras	1er dist. 15
St-Fillans	Brême	Elevator
Toledo	Copenhague	Southport
Utstein	Bluefields	1er dist. 15
Wanderer	Honduras	3e dist. 30
Whitney	Havane	Alger
Wm Cliff	Liverpool	1er dist. 37
NAVIRES.		
Stalwart	Russie	Chalmette
BARQUES.		
Arlington	Baltimore	2e dist. 7
Isaac Jackson	Baltimore	2e dist. 7
GOELETTES.		
Horace G. Morse	Charleston	1er dist. 32
Isabella Gill	Baltimore	2e dist. 17
Santo Oteri	Laid up	1er dist. 13

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Louisiana, Gager......parti 25 janv
Steamship El Dorado, Byrne......parti 25 janv
Steamship El Norte, Hawthorne... parti 28 jan

LIVERPOOL.
Steamship Costa Rican, Kelly.......parti 2 jan
Steamship Darien, Wrake ....parti 4 jan
Steamship Barbadian, Highton ....parti 9 jan
Steamship Capella, Lang..........parti 9 jan
Steamship Yucatan, Jinks..........parti 11 jan
Steamship Jamaican, Daniel.......parti 24 déc
Steamship Traveller, Wood.........parti 25 déc
Steamship Legislator Tenant.......parti 15 janv
Steamship West Indian, Jacka.....parti 16 janv
Steamship Astronomer, Cowne ....parti 22 janv
Steamship Navigator, Rutherford...parti 23 janv
Steamship Cuban, Bertie.............parti 25 janv

MARSEILLE.
Barque Francisco, ——.........partie 10 déc

SHIELDS, ANG.
Steamship Adelina Patti, —— ....parti 22 jan

LEGHORN.
Barque Laura, Kehoe..............partie 14 déc

KOBE
Steamship Teviotdale, Gordon...... parti 15 nov

HONG KONG
Steamship Teviotdale, Gordon.......parti 7 déc

BREME
Navire Heinrich, Reiner...............parti 19 déc

LAS PALMAS.
Steamship Emma, Thoren ....parti 26 déc
Steamship Doveda, Darly...........parti 15 janv

SWANSEA
Steamship Yucatan, Jinks ....parti 15 janv

GREENOCK.
Barque Blenda, Trapp..............partie 5 janv

ST-THOMAS.
Barque Emilia, Almeida ....partie 26 déc

NEWPORT ANG.
Steamship Nitherby Hall, Pearse...parti 22 janv
Steamship Stanley Hall, Buck.......parti 14 janv

GIBRALTAR.
Steamship Greenwood, —— ....parti 3 jan

ROTTERDAM
Steamship Aco, Pool ....parti 11 janv

TAMPICO.
Steamship Darien, Wrake...........parti 28 jan
Steamship Persian Prince, ——.......parti 28 janv

BALTIMORE
Goëlette Fanny Arthur, Douglass..exp. 15 janv

PHILADELPHIE.
Goëlette Fred A Small, ——......partie 18 janv

GENES
Steamship Attivo, ——..............parti 16 janv

PAUILLAC.
Steamship Nicola II ——............parti 17 janv

PALERME.
Steamship Robt Harrowing..........parti 19 janv

SANTOS
Steamship Caravellas, ——........parti 21 janv

VERA CRUZ
Steamship Traveller, Wood.........parti 30 janv
Steamship Martin Saenz, Osaniz.....parti 29 jan
Steamship Scottish Prince, ——.....parti 27 jan

CARA.
Steamship Hillary, Harrison........parti 18 janv

MADEIRE.
Steamship Romola, ——..............parti 24 janv

RIO DE JANEIRO.
Steamship Caravellas, ——.........parti 27 janv

BARBADES.
Steamship Hillary, Harrison........parti 24 janv
Barque Argenta, Smith..............partie 28 jan

LE GUIDE DE POCHE

Franco-Américain. — Edition 1896.

L'édition du Guide de poche franco-américain, renseignant sur les Etats-Unis et le Canada, est en préparation, elle sera beaucoup plus considérable que l'année dernière, de nombreuses illustrations y figureront. Cinq cartes, notamment celle de la Nouvelle-Orléans seront insérées dans l'édition vendue 25 cents.

Les personnes qui désirent voir figurer leurs noms et adresse dans l'annuaire commercial du guide, n'ont qu'à envoyer 25 cents à l'Editeur M. Dermigny, 126 W. 25th Str., New York. Elles ont droit, en outre, à un exemplaire gratuit aussitôt l'apparition du volume.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73....CHARTRES.....73